

1. *Débitrice:*

Fondation des Pionniers du Forum Engelberg

Route de Villars 34, **1700 Fribourg**

2. *Déclaration de faillite:* 07.07.2008

3. *Suspension de faillite:* 19.11.2008

4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 15.12.2008

5. *Avance de frais:* CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* La fondation poursuit exclusivement et directement un but éthique, scientifique, culturel et d'intérêt général. En particulier, elle s'engage: a) d'agir, par les moyens les plus adéquats, en vue de maintenir l'esprit du Forum Engelberg qui est de favoriser le débat interdisciplinaire de haut niveau avec primauté du spirituel. b) de défendre, par des actions appropriées, la propriété intellectuelle de l'idée originaria détenue de droit par l'Association Forum Engelberg. c) de rechercher de façon permanente des fonds destinés à lui permettre d'amplifier son action. d) de promouvoir par des cours, des expositions, des concours, des séminaires, des bourses d'études, tous échanges interdisciplinaires de haut niveau avec primauté du spirituel. (Réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00339505)